

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 novembre 2016

COMPTE RENDU

de la séance du Conseil Municipal qui a eu lieu le 25 novembre 2016 à 18h30, à la salle Jean Monnet.

La convocation à cette séance, avec indication de l'ordre du jour, a été adressée à chaque membre le 18 novembre 2016.

Ont assisté à la séance, sous la présidence de M. Christian GLIECH, Maire : Mmes et MM.

HUCK Jean-Claude, KOCHERT Jacky, FEYEREISEN-HAINE Evelyne, PIQUARD Jean-Louis, MATTER Isabelle, GAUTIER Julien, SCHWEINBERG Nadine, GREBMAYER Sabine, FISCHER Etienne, WENDLING Anne-Marie, WENNER Sylvie, WECKER Elisabeth, CAN Veysel, EHRISMANN Etienne, BODOT Didier, ABEELACK Boz, TYBURN Jean-Max, DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis, FISCHER-JUNCK Sandra, ZAIDA Isabelle

Etaient excusés (avec procuration de vote) :

M. KELLER Martial qui a donné procuration à M. KOCHERT Jacky
Mme CADENE-SCHULIK Francine qui a donné procuration à Mme WENDLING Anne-Marie
Mme GRUSSEMER-HOFFSCHIER Vincianne qui a donné procuration à Mme FEYEREISEN-HAINE Evelyne
Mme AKSOY Zehra qui a donné procuration à Mme MATTER Isabelle
Mme DHEURLE Joëlle qui a donné procuration à Mme DAMBACHER Sandra
M. FISCHER Joseph qui a donné procuration à Mme FISCHER-JUNCK Sandra

Etait excusé :

M. KRIEGER André

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance

M. Jean-Claude HUCK, Maire délégué, est désigné comme secrétaire et Mme Claudine SUTTER, secrétaire adjointe.

Délibérations transmises à la Préfecture le 30/11/2016 et publiées par affichage le 01/12/2016.

M. le Maire passe ensuite à l'ordre du jour (le point 6 est complété suite à la consultation des établissements bancaires).

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2016
2. CONVENTION D'OBJECTIF 2016-2018 - RELAIS CULTUREL – LA NEF
3. DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS ECOLE SAINT JEAN OHLEYER SUITE AU PROJET 50/50
4. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3 - BUDGET VILLE
5. GESTION DES CREDITS EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET EN CREDITS DE PAIEMENT – RECTIFICATION APRES LA DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3 (BUDGET VILLE)
6. EMPRUNTS 2016 – BUDGET VILLE
 - 6.1. EMPRUNT À LONG TERME
 - 6.2. EMPRUNT-RELAIS À COURT TERME
7. CONTRAT D'APPRENTISSAGE – PARTICIPATION AU COÛT DE FORMATION DES APPRENTIES
8. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
9. DIVERS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 novembre 2016

****Séance publique****

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2016

Un exemplaire de ce compte-rendu a été adressé par mail à chaque conseiller le 16 novembre 2016.

Le Conseil Municipal a approuvé ce compte-rendu à l'unanimité des membres présents.

2. CONVENTION D'OBJECTIF 2016-2018 - RELAIS CULTUREL – LA NEF

Dans le cadre du "Label Relais Culturel", la Ville de Wissembourg envisage d'établir avec le Conseil Départemental du Bas Rhin une convention d'objectif pour la Nef/Relais Culturel de Wissembourg pour la période 2016/2018.

Cette convention précise les différents engagements des signataires dans le cadre du label "Relais Culturel". Elle précise également le cahier des charges que la Nef / Relais Culturel doit remplir.

Parmi ces objectifs, on trouve 4 axes prioritaires que la structure culturelle doit développer et mettre en place sur son territoire pendant la durée de la convention :

- Proposer une programmation artistique de qualité et diversifiée
- Contribuer à l'animation et au développement d'une dynamique de projet de territoire
- Accompagner et développer des actions et initiatives dans le domaine de la transmission artistique
- Proposer des actions spécifiques et prendre en compte dans la programmation les publics prioritaires du Département (jeunes, collégiens, personnes âgées, en situation de handicap ou en difficulté sociale)

En contrepartie d'une aide financière accordée par le Conseil Départemental, la Commune s'engage à mettre en place un programme d'actions répondant aux critères et aux axes prioritaires du label "Relais Culturel".

La Nef / Relais Culturel a proposé, dans le cadre de cette convention et afin de répondre au cahier des charges du label un programme d'action sur 4 ans répondant à la réalité sociodémographique, culturelle, sociale et économique de la Ville de Wissembourg et de son territoire.

Ce programme d'actions se décline en 5 axes différents :

- La mutualisation avec la Saline à Soultz sous Forêts
- La construction d'une résidence longue avec la compagnie facteurs communs
- Le développement des relations transfrontalières
- Le développement d'un travail autour de la médiation
- La création de projets culturels et artistiques participatifs

Ces actions se construiront dans la perspective de développer un projet répondant aux préoccupations suivantes :

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 novembre 2016

- Rayonner à l'échelle locale, régionale et nationale
- Développer la dynamique des acteurs de territoire en vue de favoriser la rencontre avec d'autres villes et d'autres territoires
- Faire culture commune
- Créer du sens commun et des valeurs communes entre les différents partenaires (artistes, structures culturelles, tutelles, habitants...)
- Développer la dynamique avec les habitants et le territoire
- Structurer et développer des passerelles entre artistes et habitants et entre les différentes disciplines artistiques
- Développer l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire
- Structurer, développer et coordonner les dispositifs d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire
- Encourager la création artistique
- Encourager et développer la création artistique et la permanence artistique sur un territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec vingt deux voix pour et six abstentions (TYBURN Jean-Max, DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis, FISCHER-JUNCK Sandra et par procuration DHEURLE Joëlle, FISCHER Joseph) d'approuver la convention d'objectifs 2016-2018 - Relais Culturel – La Nef à passer avec le Conseil Départemental et d'autoriser M. le Maire à signer ce document.

3. DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS ECOLE SAINT JEAN OHLEYER SUITE AU PROJET 50/50

Dans le cadre du projet 50/50 sur les économies d'énergie mené sur l'année scolaire 2015-2016, l'école primaire Saint Jean Ohleyer a réussi à réaliser 4 664 € d'économie sur les dépenses d'eau, d'électricité et de fioul.

Dans la convention signée entre la Ville et l'école en octobre 2015, la Ville s'est engagée à reverser à l'école, sous forme de subvention pour l'acquisition de matériel pédagogique, 50% des économies réalisées au cours du projet.

A ce titre, il est proposé le versement d'une subvention de 2 332 € à l'association sports et loisirs de l'école Saint Jean Ohleyer.

Les crédits sont prévus à l'article 657437 fct 213 du budget de l'exercice 2016.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents le versement de 2 332 € à l'association sports et loisirs de l'école Saint Jean Ohleyer dans les conditions exposées ci-dessus.

4. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3 – BUDGET VILLE

Dans le cadre d'un réajustement des dépenses et recettes d'investissement du budget Ville 2016, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 21 voix pour et sept**

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 novembre 2016

abstentions (TYBURN Jean-Max, DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis, FISCHER-JUNCK Sandra, ZAIDA Isabelle et par procuration DHEURLE Joëlle, FISCHER Joseph)
d'approuver la décision budgétaire modificative suivante :

Compte	n° compte	Intitulé	Situation ancienne	Modifications	Situation nouvelle	Observations
Dépenses d'investissement	21312 prog. 4826 fct 211	Travaux école Leszczynska	10 000 €	+ 16 000 €	26 000 €	Travaux complémentaires suite sinistre – mur détruit par un véhicule
Dépenses d'investissement	21312 prog. 4827 fct 211	Travaux école maternelle Altstadt	0 €	+ 3 000 €	3 000 €	Installation nouvelles fenêtres
Dépenses d'investissement	21312 fct 212	Travaux école St Jean	120 000 €	- 20 000 €	100 000 €	Travaux chauffage – suite à la consultation, travaux moins chers que prévus
Dépenses d'investissement	21318 fct 12	Travaux WC publics – Place du Tribunal	45 000 €	+ 25 000 €	70 000 €	Travaux complémentaires plateforme + réseaux
Dépenses d'investissement	21311 prog. 481 fct 020	Travaux Mairie de Wissembourg	20 000 €	+ 4 000 €	24 000 €	Travaux salle de réunion – sol + cloisons acoustiques
Dépenses d'investissement	21318 prog. 512 fct 413	Travaux piscine	20 000 €	+ 16 000 €	36 000 €	Renforcement conduite alimentation des bassins suite fuite importante
Dépenses d'investissement	2031 prog. 707 fct 020	Diagnostic bâtiment ancienne sous-préfecture	10 000 €	- 10 000 €	0 €	Diagnostic décalé en 2017
Dépenses d'investissement	21318 prog. 678 fct 020	Travaux centre technique	160 000 €	- 120 000 €	40 000 €	Travaux de démolition réalisés en 2016. Travaux de création des ateliers décalés en 2017
Dépenses d'investissement	21318 fct 324	Diagnostic vitraux église Sts Pierre et Paul	20 000 €	+ 26 000 €	46 000 €	Paiement de l'intégralité du diagnostic en 2016
Dépenses d'investissement	21318 prog. 677 fct 025	Travaux Maison des Associations	0 €	+ 8 000 €	8 000 €	Travaux déplacement réseaux gaz et téléphonie suite travaux accès
Dépenses d'investissement	2151 prog. 677 fct 025	Travaux accès Maison des Associations	45 000 €	+ 25 000 €	70 000 €	Rajout travaux stationnement et de réseaux eaux pluviales
Dépenses d'investissement	21316 prog. 486 fct 026	Travaux cimetière Altstadt	0 €	+ 2 000 €	2 000 €	Pose bloc en grès "Jardin du souvenir"

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 novembre 2016

Dépenses d'investissement	2128 fct 414	Travaux hippodrome	0 €	+ 4 000 €	4 000 €	Travaux alimentation électrique - gens du voyage
Dépenses d'investissement	2128 prog. 710 fct 113	Travaux défense incendie - Rue de l'Industrie	10 000 €	- 10 000 €	0 €	Travaux décalés en 2017
Dépenses d'investissement	21318 prog. 693 fct 020	Travaux halle Altstadt	0 €	+ 15 000 €	15 000 €	Aménagement préau reliant la halle et le foyer
Dépenses d'investissement	2152 prog. 527 fct 814	Travaux éclairage public	15 000 €	+ 10 000 €	25 000 €	Installation nouveaux foyers lumineux suite sinistre
Dépenses d'investissement	2152 fct 822	Achat couvercles pour poubelles + cendriers	12 000 €	+ 8 000 €	20 000 €	Adaptation des couvercles nécessaires à l'installation
Dépenses d'investissement	2188 fct 823	Achat robot pour la tonte	0 €	+ 13 000 €	13 000 €	Achat non prévu au BP 2016. Réduit l'intervention du personnel technique
Dépenses d'investissement	020 fct 01	Dépenses imprévues	30 000 €	- 15 000 €	15 000 €	
Recettes d'investissement	103 fct 01	Plan de relance FCTVA	124 000 €	- 124 000 €	0 €	Dispositif d'avance du FCTVA non reconduit par l'Etat en 2016
Recettes d'investissement	1641 fct 01	Emprunt	520 000 €	+ 150 000 €	670 000 €	Pour équilibrer le budget Ville 2016, emprunt à long terme de 450 000 € et emprunt à court terme de 220 000 €
Recettes d'investissement	1341 prog. 678 fct 020	Dotations d'équipement des territoires ruraux - Centre technique	29 000 €	- 26 000 €	3 000 €	Suite au décalage des travaux en 2017, DETR également décalée en 2017

Cette décision budgétaire modificative tient lieu de décision modificative n° 3.

La commission des finances a émis un avis favorable avec deux abstentions.

5. GESTION DES CREDITS EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET EN CREDITS DE PAIEMENT – RECTIFICATION APRES LA DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3 (BUDGET VILLE)

Dans le cadre du budget principal de la Ville de Wissembourg, par la délibération du 8 avril 2016, le Conseil Municipal avait décidé de traiter certaines opérations d'investissement en autorisations de programme et crédits de paiement.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 novembre 2016

Suite à la décision budgétaire modificative n°3, le **Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents** le réajustement et le traitement de l'opération suivante en autorisation de programme et crédit de paiement :

Imputation budgétaire	N° AP	Durée	Intitulé	Montant AP (TTC) en €	Montant des CP (TTC) en €		
					2015	2016	2017
21318 prog 678 fct 020	001/2015	3 ans	Travaux création ateliers municipaux – Centre technique	241 000 €*	1 000 €	40 000 €	200 000 €

**montant estimé avant lancement des consultations de marchés publics.*

Le financement prévisionnel de cette autorisation de programme est le suivant :

AP n°001/2015 : Création des ateliers municipaux – centre technique

Autofinancement	152 566 €
Etat (au titre de la DETR**)	28 900 €
Etat (au titre de la TDIL ***)	20 000 €
Remboursement TVA (FCTVA)	<u>39 534 €</u>
TOTAL	241 000 €

*** Dotation d'équipement des territoires ruraux*

**** Travaux divers d'intérêt local*

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

6. EMPRUNTS 2016 – BUDGET VILLE

6.1. EMPRUNT À LONG TERME

Afin d'équilibrer financièrement le budget Ville 2016, le **Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 21 voix pour et sept voix contre (TYBURN Jean-Max, DAMBACHER Sandra, PFEFFER Jean-Louis, FISCHER-JUNCK Sandra, ZAIDA Isabelle et par procuration DHEURLE Joëlle, FISCHER Joseph)** la réalisation d'un emprunt à long terme de 450 000 € auprès du Crédit Mutuel.

<u>Montant :</u>	450 000 €
<u>Durée :</u>	20 ans
<u>Taux fixe :</u>	1,30 %
<u>Périodicité de remboursement (capital + intérêts) :</u>	échéances trimestrielles et constantes
<u>Frais de dossier :</u>	450 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 novembre 2016

Cet emprunt à long terme est destiné à financer les dépenses de réhabilitation des archives municipales pour 100 000 €, les travaux de création d'un auditorium à l'Ecole des Arts pour 80 000 €, les travaux d'aménagement de la cuisine du foyer communal d'Altenstadt pour 60 000 €, les travaux d'installation de nouveaux WC publics place du Tribunal pour 50 000 €, les travaux de chauffage à l'école St Jean pour 30 000 €, les dépenses d'aménagement de la voirie concernant la traversée d'Altenstadt (2°TR) pour 80 000 € ainsi que les travaux d'accès à la Maison des Associations pour 50 000 €.

Le Conseil Municipal autorise également M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cet emprunt.

La commission des finances a proposé, avec 2 voix contre, de retenir l'offre du Crédit Mutuel au taux fixe de 1,30 % + 450 € de frais de dossier.

6.2. EMPRUNT-RELAIS À COURT TERME

Afin d'équilibrer financièrement le budget Ville 2016, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 22 voix pour et six abstentions (TYBURN Jean-Max, PFEFFER Jean-Louis, DAMBACHER Sandra, FISCHER-JUNCK Sandra et par procuration DHEURLE Joëlle, FISCHER Joseph)** la réalisation d'un emprunt-relais à court terme de 220 000 € auprès de la Caisse d'Epargne d'Alsace.

<u>Montant</u> :	220 000 €
<u>Durée</u> :	2 ans
<u>Taux variable</u> :	EURIBOR 3 mois + marge de 0,53 %
<u>Amortissement</u> :	in fine avec possibilité de remboursement anticipé partiel ou total sans frais
<u>Périodicité de paiement des intérêts</u> :	trimestrielle
<u>Frais</u> :	commission de 220 €

Cet emprunt-relais porte sur le préfinancement du FCTVA et sera remboursé en 2017 par anticipation par le versement par l'Etat du Fonds de compensation de TVA sur les dépenses éligibles 2016.

La commission des finances a proposé, avec une abstention, de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne à taux variable EURIBOR 3 mois + marge 0,53% + 220 € de commission.

7. CONTRAT D'APPRENTISSAGE – PARTICIPATION AU COÛT DE FORMATION DES APPRENTIES

Accueillant des élèves dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la Ville de Wissembourg a l'obligation – par le biais d'une convention – de verser une participation financière au coût de la formation des apprentis au C.F.A. du Lycée Professionnel André Siegfried à Haguenau.

Chaque apprentie bénéficie d'une formation de 280 heures à 420 heures par année de formation. Lors de sa séance du 29 septembre 2016, le Conseil d'Administration du Lycée Professionnel André Siegfried a fixé cette participation horaire à 1,08 €.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 novembre 2016

Les apprenties accueillies de 2016 à 2018 sont :

- BURG Marie (420 heures/année scolaire)
- JAUTZY Camille (280 heures/année scolaire)
- MULLER Sibel (280 heures/année scolaire)
- WERLER Margaux (420 heures/année scolaire)

Rapportée à l'année scolaire, cette participation s'élève à : 1,08 x 1 400 heures = 1 512 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser :

- le versement de cette participation dans les conditions exposées ci-dessus
- M. le Maire à signer cette convention.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

8. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Dans le cadre des avancements de carrière (grade), et après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion du Bas-Rhin, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents** la création à compter du 1^{er} décembre 2016 de :

- un poste de **technicien principal de 2^{ème} classe** permanent à temps complet à raison de 35/35^{èmes}, IB 358 – IB 621
- deux postes **d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe** permanent à temps complet à raison de 35/35^{èmes}, IB 364 – IB 543
- deux postes **d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles** permanent à temps complet à raison de 35/35^{èmes}, IB 348 – IB 465
- un poste **d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe** permanent à temps complet à raison de 35/35^{èmes}, IB 418 – IB 683
- un poste **d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe** permanent à temps complet à raison de 35/35^{èmes}, IB 348 – IB 465

Ce poste sera pourvu dans le cadre d'un changement de filière d'un agent (conformément à la procédure : demande de l'agent, accord de la collectivité, avis favorable de la C.A.P.)

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2016.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 25 novembre 2016

Conformément aux dispositions règlementaires, la suppression des postes occupés sera soumise pour avis au Comité Technique Paritaire.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

****Informations****

9. DIVERS

- **Prochaine séance du Conseil Municipal** : vendredi 16 décembre 2016 à 18h30
- **Prochaines manifestations** :
 - ✓ Démarrage du marché de Noël ce samedi. Un exemplaire du programme de Noël ainsi que le flyer pour le concert de Luc Arbogast est remis à chaque conseiller.
 - ✓ Le calendrier complet est disponible sur le site internet de la Ville sous : <http://www.ville-wissembourg.eu/fr/Agenda/>

Aucun autre point ne figurant plus à l'ordre du jour et aucun membre ne demandant plus la parole, M. le Maire lève la séance à 19h15.